

Guide des pratiques sanitaires pour les formations en présentiel dispensées par The Myers-Briggs Company

Ces normes sanitaires sont complémentaires à notre Règlement intérieur et se basent sur les préconisations du Guide des pratiques sanitaires du secteur de la formation professionnelle conçu à l'initiative de la Fédération de la Formation Professionnelle en lien avec le Ministère du Travail.

Le présent document fournit les informations sur ce qui a été mis en place par notre société et ce qui est attendu des participants à une formation.

Conformément au protocole sanitaire gouvernemental, vous devez vous présenter avec vos propres outils de travail et votre équipement de protection individuelle (masque ou visière).

ETAT DE SANTE GENERAL AVANT LA FORMATION :

En cas de symptômes de COVID-19 ou si vous vous sentez fébrile quelques jours avant la formation, merci de ne pas vous présenter et de nous le signaler au plus tôt. N'hésitez pas à nous contacter en cas d'hésitation ou de questionnement quant à votre participation à une session.

ACCUEIL :

- Affichage des consignes sanitaires d'hygiène et de distanciation physique à l'accueil et dans les salles de formation
- Obligation de lavage des mains / utilisation de gel hydroalcoolique mis à disposition en arrivant sur site
- Mise à disposition de matériel permettant le respect des gestes barrières (masques, essuie-main jetable, gel hydroalcoolique à l'accueil et en salle de formation...)
- Poubelle dédiée aux masques, mouchoirs en papier et gants jetables à l'entrée
- Marquage au sol et aux murs du lieu avec des tables espacées les unes des autres selon les règles de distanciations requises
- Dans le cas de l'impossibilité de respecter ces règles de distanciation, le port du masque sera demandé.
- Formation des équipes d'accueil et des formateurs au respect des règles sanitaires
- Formateurs équipés de matériel de protection (masque/visière, gel, lingettes désinfectantes...)

PENDANT LA FORMATION :

- Marquage au sol du sens de circulation dans la salle de formation
- Distributeur de gel hydroalcoolique pour la désinfection dans la salle de formation
- Respect de la distanciation physique d'un mètre
- Capacité des salles adaptées aux mesures préconisées :
 - o 2 personnes par table (environ 4 m² par personne), tables espacées les unes des autres selon les distanciations requises
- Aération : maintien d'une fenêtre entrebâillée pendant toute la durée de la formation, aération de la salle et désinfection de l'air avec un désinfectant trois fois par jour (matin, midi et soir)

- Nettoyage et désinfection des locaux à la pause déjeuner : parties communes, sanitaires et toutes les surfaces de contact (poignées de portes, rampes d'escalier, interrupteurs, tables, chaises, etc...).
- Portes de la salle ouvertes au début et à la fin de la formation pour limiter les contacts avec les poignées/surfaces des portes lors des entrées et des sorties. Dans la mesure du possible, maintien des portes ouvertes durant toute la formation.
- Port du masque n'est pas obligatoire si les règles de distanciation physique sont respectées (1m d'écart entre les personnes est respecté), cependant chacun est libre de le porter s'il le souhaite.
- Entrées et sorties de la salle séquencées, 1 seule personne à la fois. La même règle s'applique à l'utilisation de l'espace sanitaire.

PENDANT LES EXERCICES :

- Tout matériel mis à votre disposition par notre société sera préalablement désinfecté. Utilisation d'un marqueur personnel étiqueté pendant les exercices sera demandé.
- Des gants jetables seront mis à disposition
- Si le formateur et les stagiaires doivent manipuler de manière successive le matériel dans le cadre de la formation, le lavage des mains avec par exemple du gel hydroalcoolique est obligatoire avant chaque utilisation, après et par chaque personne.
- Si le formateur et les stagiaires doivent être, pour les besoins de la formation – pendant les exercices - à une distance inférieure à la distance de sécurité d'au moins 1 mètre, ils seront demandés à être équipés et à porter un masque.

COLLATIONS ET DEJEUNER :

- Mise à disposition de bouteilles d'eau individuelles
- Encas en sachets individuels
- Service de plateaux-repas pour le déjeuner dans un espace séparé. Ce dernier sera préalablement aéré et nettoyé avant la mise en place du déjeuner
- Vous pouvez également prévoir vos propres bouteilles de thermos de boisson chaude si vous le souhaitez
- Utilisation de la machine à café :
 - o Obligation d'utiliser du gel hydroalcoolique avant et après son utilisation ainsi que pour se servir de la vaisselle. Mise à disposition de mouchoirs individuels pour l'utilisation de la machine à café
 - o Maintenir la distance d'au moins 1 mètre entre chaque personne en attente de se servir

RAPPEL DES REGLES D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES GESTES BARRIERES POUR PRESERVER LA SANTE DE TOUS :

- En cas de symptômes de COVID-19 ou si vous vous sentez fébrile la veille de la formation, merci de ne pas vous présenter
- Se laver les mains très régulièrement avec du savon ou du gel/solution hydroalcoolique, notamment après contact imprévu avec d'autres personnes ou contacts d'objets récemment manipulés par d'autres personnes. Séchage avec essuie-mains en papier à usage unique. Se laver les mains avant et après la prise de boisson, de nourriture de cigarettes.
- Saluer sans se serrer la main
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter dans une poubelle.
- Respecter la distance d'au moins 1 mètre minimum entre chaque individu